

MAIRIE DE MOGNENEINS
30 Montée de la Mairie
01140 MOGNENEINS
04.74.04.05.94
secretariat@mogneneins.com
représentée par Monsieur Franck CALAS

DECLARATION DE CANDIDATURE

OBJET DU REGLEMENT

Location gérance à titre onéreux du fonds de commerce comprenant bar restaurant pain journaux, appartenant à la commune de Mogneneins, situé 385 Montée Saint Vincent et dénommé « Le Cheval Blanc ».

REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Date limite de remise des candidatures : le 20 Février 2021 à 12h00 (cachet de la poste faisant foi)

ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Personnelle :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

Professionnelle :

Raison sociale :

Forme juridique :

Adresse du siège social :

.....

Date d'immatriculation :

Code NAF / APE :

Code SIRET :

Activité(s) principale(s) :

.....
.....

Capital social :

Téléphone / Fax :

Mail :

Après avoir pris connaissance des conditions de présentation et de l'ensemble des dispositions régissant le règlement et les modalités générales de la mise en location gérance, le candidat ci-dessus désigné soumet sa candidature à la conclusion d'un contrat de location gérance du fonds de commerce « Le Cheval Blanc » en vue d'un projet d'exploitation dont le descriptif figure dans le cahier des charges annexé à la présente déclaration de candidature.

ARTICLE 2 : MONTANT DE LA REDEVANCE PROPOSEE

Le montant de la redevance qui sera dû mensuellement par le locataire gérant comprendra une part fixe de

- 420 € révisable annuellement
- Un dépôt de garanti équivalent à 2 mois de la redevance mensuelle de 840 €
- Un second dépôt de garanti de 2500 € en caution du matériel appartenant à la commune et mis à disposition du locataire gérant

ARTICLE 3 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le candidat déclare sous peine de résiliation du contrat de location gérance, qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de réaliser des actes de commerce

et déclare n'avoir encouru aucune condamnation, déchéance ou sanctions prévues par l'ordonnance du 6 mai 2005 relative aux incapacités en matière commerciale dont il déclare avoir parfaitement connaissance.

Le candidat déclare ne pas être en état de liquidation judiciaire, ni n'être admis au redressement judiciaire ou ne pas faire l'objet de procédures équivalentes régies par un droit étranger.

De même le candidat à la location gérance du commerce « Le Cheval Blanc » atteste sur l'honneur ne pas être en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

Il déclare avoir être à jour des déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et avoir acquitté les impôts et les cotisations exigibles.

Le candidat atteste que le travail sera uniquement réalisé par lui-même, aucune forme de cession, concession, location ou sous location ne sera autorisée.

Enfin, le candidat atteste sur l'honneur que l'ensemble des informations et renseignements mentionnés dans la présente déclaration et dans le dossier de candidature sont exacts.

ARTICLE 4 : ACTE D'ENGAGEMENT

Le candidat certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations contenues dans le présent document et s'engage à les respecter dans le cas où il serait choisi par la commune de Mogneneins comme locataire gérant du fonds de commerce « Le Cheval Blanc ». Il accepte l'ensemble des conditions générales de la mise en location gérance telles qu'elles sont définies par le règlement de consultation.

Fait à, le

Signature

La présente candidature ainsi que l'ensemble des documents de la candidature devront obligatoirement être renvoyés ou déposés à la Mairie de Mogneneins avant le 20 février 2021 à 12h00